

## **Arrêté relatif à l'élection des représentants des doctorants au Conseil de direction du Centre de recherche Droits et perspectives du droit (CRDP)**

Les codirecteurs du Centre de recherche Droits et perspectives du droit (ULR n° 4487) :

vu l'[article 5](#) des statuts du Centre de recherche Droits et perspectives du droit (ULR n° 4487)

considérant qu'il y a lieu d'organiser des élections pour pourvoir les deux sièges de représentant des doctorants au Conseil de direction du Centre de recherche Droits et perspectives du droit (CRDP) qui sont actuellement vacants.

### ARRÊTENT

#### **Article 1 – Qualité d'électeur et conditions d'éligibilité**

Sont éligibles, les doctorants membres du CRDP, inscrits au jour des élections depuis au moins un an en doctorat. Sont électeurs, les doctorants membres du CRDP.

#### **Article 2 - Calendrier et arrêté électoraux**

Le calendrier électoral est arrêté par les codirecteurs du CRDP. Le calendrier et l'arrêté électoraux sont affichés sur le site internet du CRDP (<http://crdp.univ-lille.fr>) et sur un panneau d'affichage situé devant le bureau du secrétariat général du CRDP (R.2.23).

#### **Article 3 - Liste électorale**

La liste électorale est affichée au moins 14 jours avant le jour du scrutin. Les demandes de rectifications peuvent être adressées 8 jours avant la date du scrutin auprès du secrétaire général du CRDP.

#### **Article 4 - Candidatures : déclaration, suppléance**

Les candidatures devront être déclarées, au secrétariat général du CRDP (Campus Moulins, bureau R.2.23), au plus tard 7 jours avant le premier tour. Chaque dépôt de candidature comportera les noms du candidat et de son suppléant. Le suppléant devra préparer une thèse rattachée à une section du CNU différente de celle du candidat.

#### **Article 5 – Profession de foi**

Les candidats pourront diffuser leur profession de foi par voie d'affichage sur le tableau prévu à cet effet devant les locaux du secrétariat général du CRDP (Campus Moulins, bureau R.2.23) et par voie électronique en utilisant la liste de diffusion : [crdp-docto@univ-lille.fr](mailto:crdp-docto@univ-lille.fr)

#### **Article 6 - Scrutin**

Les élections des représentants des doctorants ont lieu au suffrage direct et au scrutin plurinominal à un tour.

- Chaque électeur peut voter pour deux représentants des doctorants.
- Le bulletin de vote comportera les noms du candidat et de son suppléant.

#### **Article 7 – Procuration et vote par correspondance**

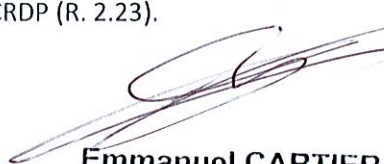
Lorsqu'un doctorant est dans l'impossibilité de participer au scrutin, il peut donner procuration à un autre doctorant inscrit sur la liste électorale. La procuration signée et la photocopie de la carte d'étudiant du mandant devront être présentées lors du vote.

Le formulaire de procuration est disponible sur simple demande au secrétariat général du CRDP (Campus Moulins, bureau R.2.23). Un doctorant ne pourra être porteur que d'un maximum de deux procurations.

#### **Article 8 - Décompte des suffrages et proclamation des résultats**

Sont élus les deux candidats ayant recueilli le plus de voix. Les résultats sont proclamés par les codirecteurs du CRDP au cours du conseil de direction suivant le scrutin. Ils font l'objet d'un affichage devant les locaux du secrétariat général du CRDP (R. 2.23).

Les codirecteurs du CRDP

  
**Emmanuel CARTIER**  
CRDP (ULR N° 4487)  
Co-Directeur

  
**Sandrine CHASSAGNARD-PINET**  
CRDP (ULR N° 4487)  
Co-Directrice

## Calendrier des opérations électorales 2021

<b>Affichage du calendrier et de l'arrêté électoral</b> – Internet : <a href="http://crdp.univ-lille.fr">http://crdp.univ-lille.fr</a> – Campus Moulins, 1 place Déliot, 59 000 Lille (R.2.23)	29/10/2021
<b>Affichage de la liste électorale</b> : devant le bureau n°R.2.23, Campus Moulins, 1 place Déliot, 59 000 Lille	09/11/2021
<b>Date de limite de demande de rectification de la liste électorale</b> : à adresser ou déposer bureau n°R.2.23, Campus Moulins, 1 place Déliot, 59 000 Lille.	29/11/2021 avant 16 h (heure de Lille)
<b>Date limite de dépôt des candidatures</b> : bureau n°R.2.23, Campus Moulins, 1 place Déliot, 59 000 Lille	30/11/2021 avant 15 h (heure de Lille)
<b>Affichage des candidatures</b> : devant le bureau n°R.2.23, Campus Moulins, 1 place Déliot, 59 000 Lille	30/11/2021 Avant 16 h 30 (heure de Lille)
<b>Scrutin</b> : salle Guy Debeyre, Campus Moulins, 1 place Déliot, 59 000 Lille	07/12/2021 de 8 h à 12h30
<b>Dépouillement</b> : salle Guy Debeyre, Campus Moulins, 1 place Déliot, 59 000 Lille	07/12/2021 à l'issue du scrutin
<b>Proclamation et affichage des résultats</b>	lors du 1 <sup>er</sup> conseil de direction suivant le scrutin